

Où va l'argent que vous donnez ?

Où va l'argent que vous donnez ?

Une journée à la Fondation Hopale pour comprendre

Berck-sur-Mer, un matin d'automne. Les touristes sont repartis, restent les malades et les accidentés de la route. Des enfants touchés dans leur corps et dans leur projet de vie. Le bord de mer à Berck-sur-Mer fait les choux gras des humoristes moqueurs mais le bonheur de ces enfants. C'est une partie de l'histoire de notre région. Là-bas, le corps médical et le personnel soignant accomplissent tous les jours des miracles pour redonner l'espoir. Berck, c'est à l'autre bout du Pas-de-Calais, presque dans la Somme, loin des centres de décision ; mais c'est bien là que les derniers espoirs sont entretenus. Des combats insoupçonnés, trop souvent ignorés.

L'équipe de

Noël heureux avec eux a fait le déplacement de la côte pour mieux comprendre la situation et pour mieux cerner les besoins. En présence des responsables de la Fondation Hopale, de la ville de Berck, des services sociaux et de l'association Pascrécelles de Fourmies, nous avons agi en deux temps. Vous allez comprendre à qui et à quoi sert l'argent que vous nous confiez.

Au cours de cette réunion, nous avons décidé de réunir salle Jean XXIII, à l'hôpital Calot, 220 enfants qui recevront chacun un colis contenant des friandises de qualité, un jouet et un vêtement. Nos amis les Pascrécelles feront le long déplacement de Fourmies pour offrir un spectacle d'une heure et quinze minutes (40 chanteurs et danseurs sur la scène !). Cette fête aura lieu en présence de Gervais Martel, notre parrain. Après la distribution des jouets par le père Noël et saint Nicolas, une délégation rejoindra le service de pédiatrie pour partager un moment d'intimité avec les enfants opérés qui n'auront pas pu assister au spectacle.

Ces enfants, nous les connaissons. En écoutant les parents et le personnel soignant, nous avons cerné les besoins urgents. Un exemple explique le sens de notre démarche grâce à vos dons distribués du premier au dernier euro : la petite Maud qui venait de se faire opérer doit bénéficier d'un appareillage spécifique de rééducation à son domicile. La Sécurité sociale ne prend pas en charge cette dépense et les parents n'ont pas les ressources nécessaires. Vos dons permettent de financer l'appareillage.

Nous vous présenterons Maud, Owen et Maxime, trois gamins extraordinaires de courage et de simplicité dans nos prochaines parutions du dimanche.

Comme le dit le message du ministère des Finances : «

Vous avez fait un don, cela nous a été utile ». Et cela, trois fois de suite. Oui, vous voulez donner 30 €, donnez 90 €, l'Etat vous remboursera 60 € sous forme de réduction fiscale. Et c'est de cette façon que nous pourrons apporter la joie auprès des enfants, tout en aidant ceux qui sont lourdement opérés.

Merci !



En pédiatrie avec le personnel soignant, nous cernons les besoins immédiats.